

Les valeurs du paysage

par Bernard FISCHESSE * et Marie-France DUPUIS**

Introduction

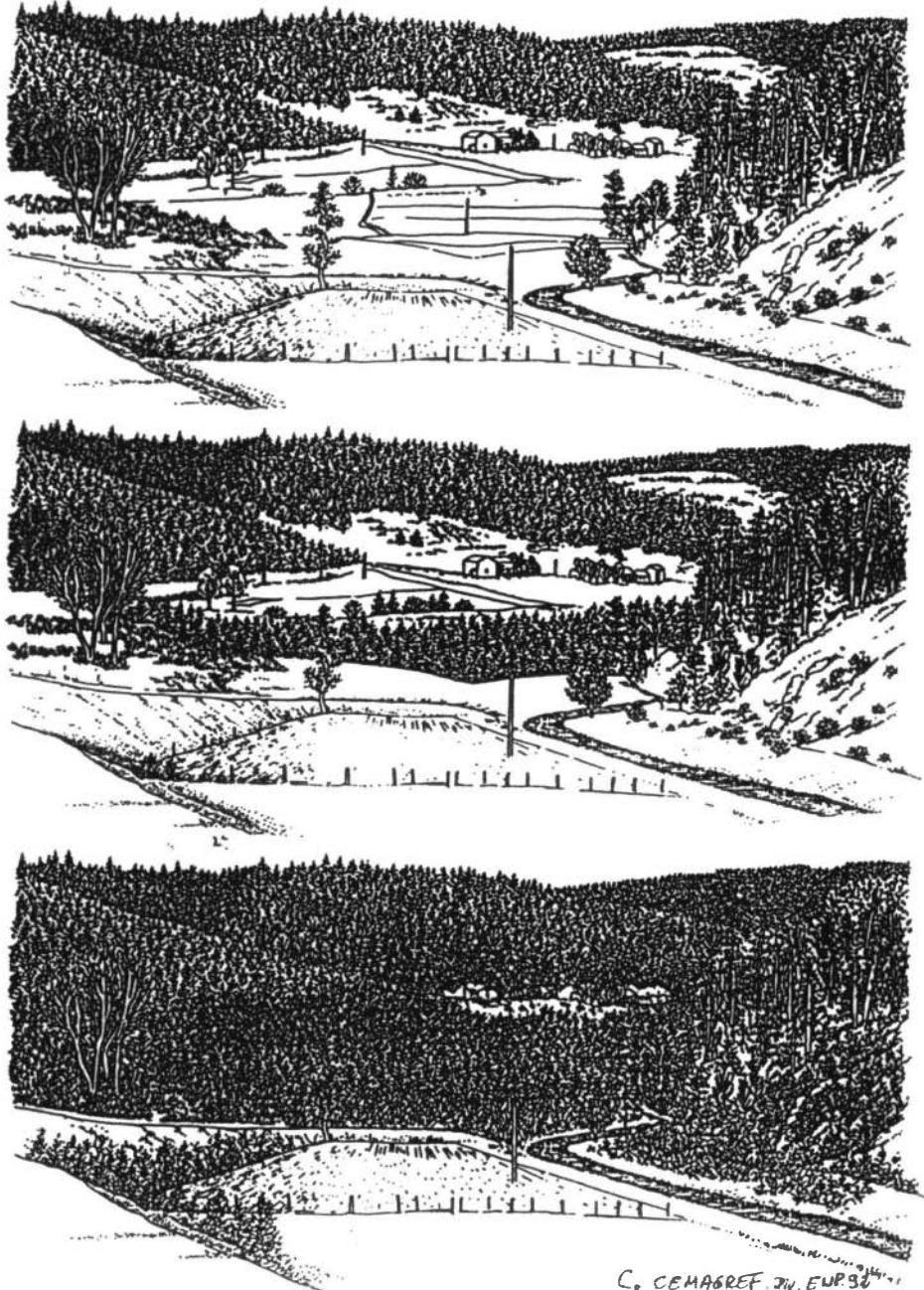
* La division "Environnement naturel et paysage" du CEMAGREF, localisée sur le campus universitaire de Grenoble, a recentré ses programmes de recherches et d'appuis techniques autour de la notion de "Paysage de montagne".

Sachant que derrière la notion de paysage, elle distingue :

- d'une part, un ensemble **d'écosystèmes interactifs** dont **l'écologie du paysage** aborde depuis quelques années l'hétérogénéité et la complexité : notamment en utilisant les **systèmes d'information géographique** (S.I.G.), techniques informatiques de pointe utilisant des croisements matriciels ;
- d'autre part le **paysage/cadre de vie** dont la qualité est devenue désormais une revendication sociale légitimisée par la récente **loi du 8 janvier 1993 sur la "protection et la mise en valeur des paysages"**.

Le paysagisme d'aménagement

La prise en compte des qualités perçitives d'un paysage dans une stratégie d'aménagement du territoire relève



C. CEMAGREF. DIV. ENV. 93

Fig. 1 : L'évolution du paysage : fermeture du paysage par déprise agricole et enrésinement malencontreux de fond de vallée

Source CEMAGREF - Division Environnement naturel et paysage, 93

* Ingénieur en chef du G.R.E.F.
Chef de la Division environnement naturel et paysage du CEMAGREF
Groupement de Grenoble - 2 rue de la Papeterie BP76 38402 St-Martin-d'Hères cedex

** Ingénier de recherches attachée à la Division environnement naturel et paysage du CEMAGREF.

du paysagisme d'aménagement et de l'étude paysagère.

Deux grands types d'approches scientifiques ont, en effet, tenté d'approfondir la notion de paysage :

- La première, située au niveau du spécialiste, examine le paysage avec les instruments et selon les méthodes propres à chaque science (géologie, phytosociologie, géographie, écologie...). Ces analyses débouchent généralement sur l'ajustement de typologies, de cartographies ou de modèles ; elles tendent à évacuer les notions subjectives ; elles se veulent objectives et fondamentales.

- La seconde se place résolument au niveau de l'observation d'un paysage, elle cherche à comprendre comment il est ressenti et perçu par ses utilisateurs et partant tente d'ajuster des procédés d'analyse et des diagnostics susceptibles de guider la protection et la valorisation d'une ambiance paysagère.

* Pour notre équipe, seul l'existence d'un projet sur l'espace et une volonté collective justifient l'engagement d'études et de recherches de paysagisme d'aménagement.

Le grand paysage

Tout paysage est une **nature transformée** par une société. C'est un **bien collectif** qui résulte de déterminismes écologiques et socio-économiques.

C'est un **bien patrimonial** que chaque génération utilise et apprécie selon les critères et les techniques de son époque et qu'elle transmet aux générations suivantes.

C'est un **cadre de production** façonné par les types d'exploitations qui y ont été mis en œuvre.

C'est une **entité spatiale complexe en perpétuelle évolution**.

C'est un **site de conflits permanents** car sa formation résulte de décisions et d'actions disparates et multiples.

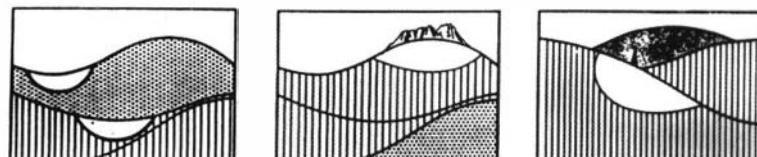
C'est un **cadre de vie**, vécu mais aussi perçu et désormais revendiqué par toute une société à dominante citadine, car on craint qu'il soit dénaturé

5 PRINCIPES DIRECTEURS POUR ETAYER DES PROPOSITIONS DE GESTION MINIMALE DE PAYSAGE

RESPECTER L'ECHELLE DU PAYSAGE



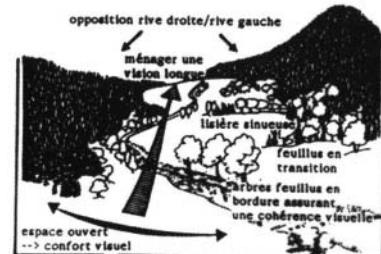
EXALTER LES CRITERES DE DOMINANCE



ENCOURAGER UNE DIVERSITE MAITRISEE



AFFIRMER LA COHERENCE DE SON AMBIANCE



VALORISER L'ESPRIT DU LIEU



C. CEMAGREF
20. E.N.P. 95

Fig. 2 : Cinq principes directeurs pour étayer des propositions de gestion minimale de paysage

Source CEMAGREF - Division Environnement naturel et paysage, 93

par de nouvelles logiques économiques et techniques qui plaquent leur standardisation sur des paysages sans en respecter les valeurs et les identités.

en la matière n'existe pas. Car chaque observateur a son image personnelle du paysage qu'il contemple. Et cette perception subjective est influencée par les conditions d'observation, par des références à son expérience passée et aux représentations mythiques qu'il puise dans un inconscient collectif, par l'idéologie dominante de l'époque, par sa personnalité et par la valorisation inconsciente qu'il y projette. Chacun a, en effet, en tête des images de "bons paysages" auxquels il se réfère.

La demande sociale

Il est cependant difficile de cerner la nature de cette demande sociale en matière de paysage et l'enquête idéale

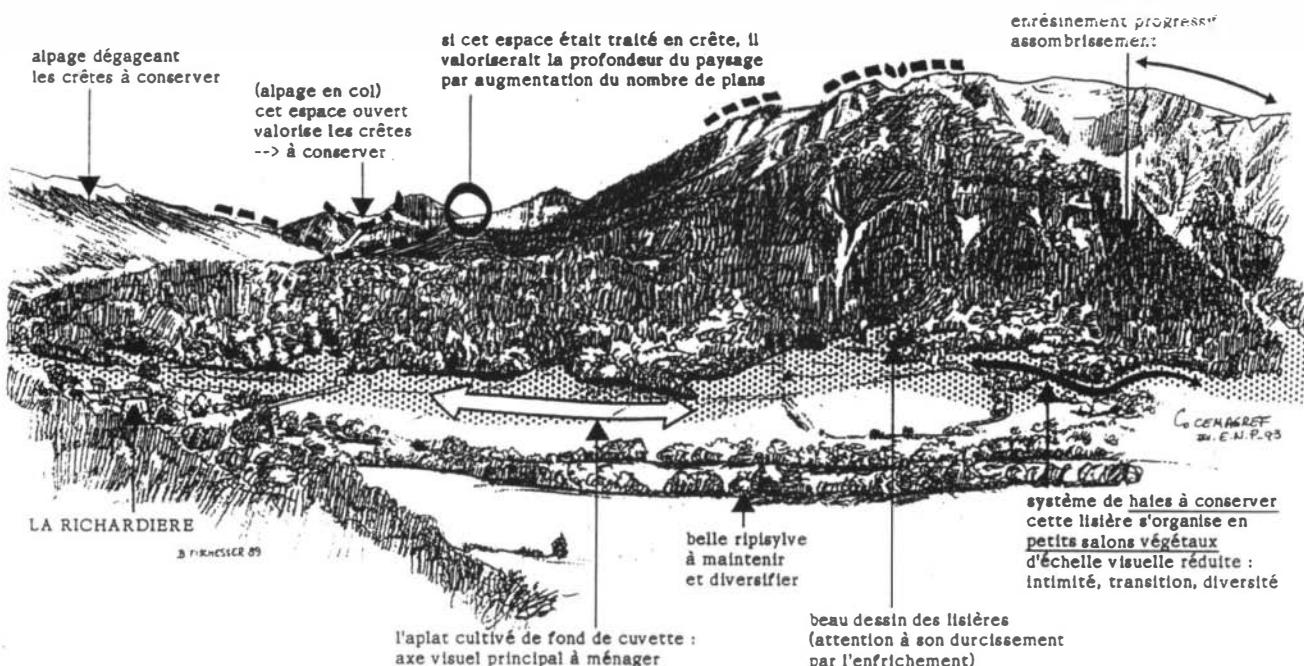


Fig. 3 : L'analyse des logiques d'agencement et des données objectives du paysage
Extrait de l'étude paysagère du Parc naturel régional du Vercors.

Source CEMAGREF - Division Environnement naturel et paysage, 93

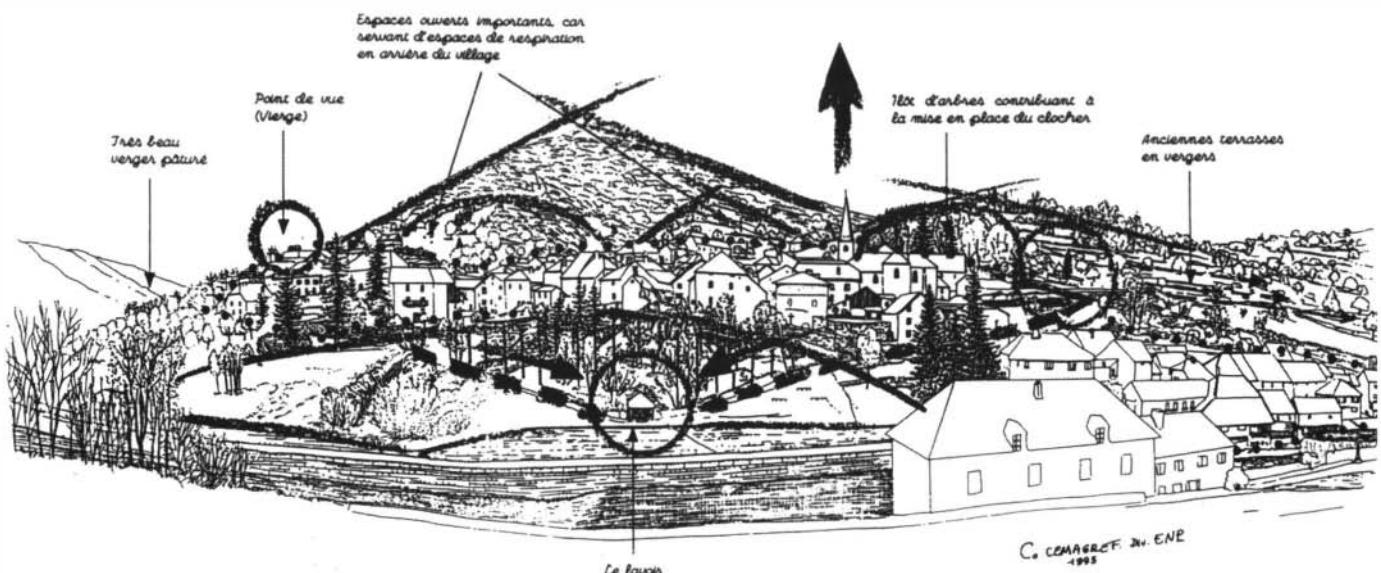


Fig. 4 : L'analyse des données visuelles objectives du paysage.
Extrait de l'étude paysagère de la Haute vallée de la Loue.

Source CEMAGREF - Division Environnement naturel et paysage, 93

* L'équipe du CEMAGREF estime cependant qu'il est possible de repérer des critères d'ordre objectif pour y étayer des principes de mise en valeur d'un paysage qui recueilleront une adhésion générale. Ce sont ces critères qui pourront servir de bases pour l'élaboration d'une stratégie de gestion collective de l'espace. Ils reposent sur des bases scientifiques et, notamment, sur celles dégagées de l'étude du fonc-

tionnement de l'appareil optique humain qui recueille de l'ordre de 80 % des impressions perceptives d'un paysage.

L'étude paysagère

L'équipe du CEMAGREF conçoit l'étude paysagère comme une aide à la

décision en matière d'aménagement du territoire. Elle la situe à quatre niveaux :

1- Comme une technique de **visualisation des données** au service de la compréhension et de la concertation dans un travail pluridisciplinaire.

2- Comme une technique de **repérage des logiques d'évolution** d'un paysage permettant de le résituer dans sa

propre série évolutive, notamment par l'utilisation des **scénarios d'évolution probables**.

3- Comme une méthode d'analyse et de prise en compte des **données perceptives du paysage** (critères d'ambiance)

4- Comme un recueil de propositions et de localisations d'interventions paysagères allant dans le sens de sa protection et de sa valorisation.

L'analyse objective des perceptions

La méthodologie utilisée par le CEMAGREF repose notamment sur le repérage et la caractérisation, par des critères objectifs relevant de la neurophysiologie, **d'unités d'ambiance paysagère**.

Elle repose sur le principe d'un emboîtement d'échelles permanent.

- Une vision aérienne oblique permet une appréhension globale de l'architecture générale de l'espace à **petite échelle**. Elle permet d'identifier des unités paysagères dont les principales logiques d'agencement et de fonctionnement seront précisées par les spécialistes de l'équipe pluridisciplinaire (géographes, économistes, sociologues, écologues, agronomes, forestiers...) auxquels le paysagiste ne manquera pas de se référer.

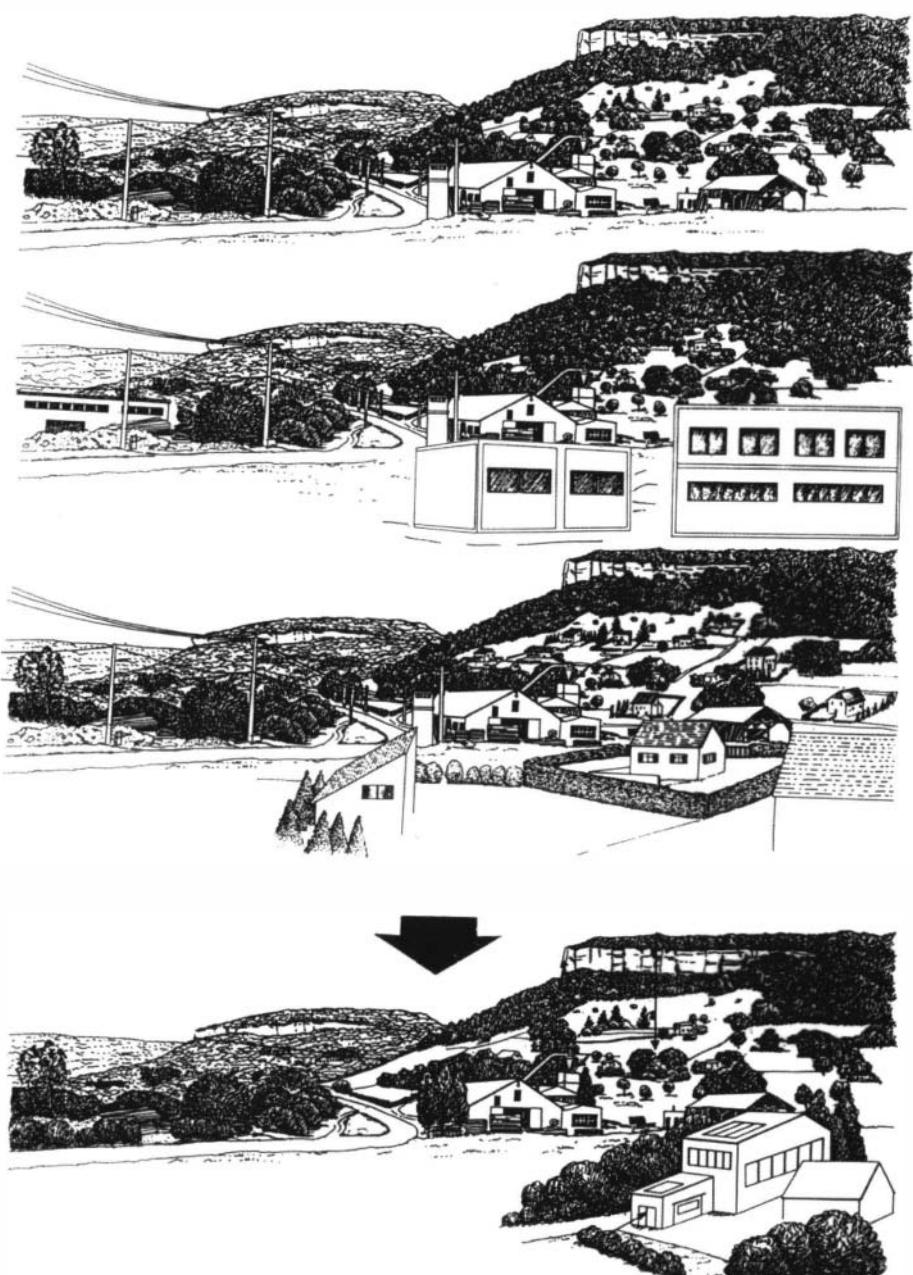
- A moyenne échelle (environ 1/50 000ème) on peut apprécier "l'habillage" général du paysage. A partir de "**séquences de parcours**" seront repérés les profondeurs du champs de vision, l'échelle du paysage, ses principaux points d'appel qui attirent le regard...

Bref, sont notées les principales composantes visuelles qui confèrent son identité et son ambiance particulière à chaque **unité d'ambiance paysagère**.

On notera également l'enchaînement de ces différentes unités et leurs effets de valorisation réciproque.

Seront également établies des **cartes de sensibilités visuelles**.

- A grande échelle (1/25 000, 1/10 000 - 1/5000) sont effectuées les études de détail et élaborées des propositions de mise en valeur de sites



C. CEMAGREF av. ENP. 95

Fig. 5 : Les scénarios d'évolution probable du paysage et les propositions de valorisation du paysagiste au service d'une stratégie collective de gestion de l'espace

Source CEMAGREF - Division Environnement naturel et paysage, 93

remarquables et de points structurants.

Les procédés graphiques sont constamment utilisés à tous niveaux de l'étude. Ils font appel aujourd'hui au dessinateur et demain, peut-être, à l'informaticien.

Une méthodologie

* Une étude paysagère ne se conçoit qu'en travail pluridisciplinaire.

L'équipe du CEMAGREF s'est spécialisée dans l'appréhension du paysage par l'entrée "milieu" (caractéristiques d'ambiance). Au terme de son analyse elle devra confronter ses résultats avec ceux d'autres équipes ayant travaillé par une entrée "acteurs-utilisateurs de l'espace".

Si tenir compte de la demande des utilisateurs potentiels d'un paysage est un indispensable préalable à toute

- Dégagement d'un sommet soit par le respect d'espaces ouverts à contours souples...



Contraste adret-ubac renforcé.



Espace de col dégagé

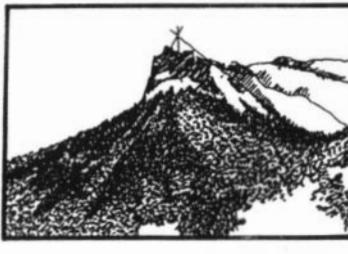
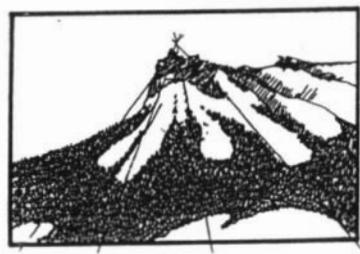


"Rythme" du paysage souligné.



Relief mis en valeur

Soit par des coulées de feuillus



- Accuser les logiques écologiques



Bord d'eau aménagé.



Thalweg souligné par un jeu d'opposition de feuillues et résineuses.
C. CEMAGREF
Div. E.N.P. 93

Fig. 6 : Aller dans le sens du naturel : la valorisation des éléments forts du relief.

Source CEMAGREF - Division Environnement naturel et paysage, 93

démarche, il faut aussi, très vite, repérer les principales logiques d'organisation et de fonctionnement.

Il faut également en comprendre, et en faire percevoir à tous, les évolutions. A partir de cartes postales anciennes ou de tableaux confrontés à des prises de vue contemporaines, réalisées à partir des mêmes points d'observation, il est possible de lire les logiques d'organisations passées et actuelles du paysage, et d'en déduire les principales causes d'évolution. Et, après interrogations des spécialistes,

d'établir des scénarialisations des différents futurs probables de ce paysage. Ces visualisations aideront à l'émergence d'une conscience patrimoniale et à des attitudes de responsabilisation et d'engagement au regard de l'avenir d'un paysage revendiqué.

Le paysagiste s'attachera ensuite à repérer les principaux critères présidant à l'ambiance d'un paysage pour pouvoir mieux les protéger et mieux les exalter. Ce sera, ici, un monument naturel vers lequel il faudra conduire le regard, là, des lignes de force à ne

pas contrarier, des textures ou des couleurs dominantes avec lesquelles s'accorder, des rythmes de falaise ou de rivière qu'il faut accompagner...

Les fondements de ces principes découlent notamment de l'**oculométrie**, science qui étudie les mouvements de l'œil, comment il balaye un paysage et comment il y hiérarchise des points d'appel visuels.

Le paysagiste travaille à différentes saisons, s'attache à recenser les éléments remarquables du paysage, à en estimer la **capacité d'absorption au changement visuel** et s'appuie sur le concept de lisibilité.

C'est, qu'en effet, la plupart des observateurs interrogés sur l'attrait, à leurs yeux, d'un paysage forestier revendentiquent que sa lecture soit aisée.

Elle le sera d'autant plus que les éléments qui le composent sont faciles à regrouper visuellement. Elle tiendra également au fait que les éléments s'y rattacheront de façon évidente aux logiques écologiques et socio-économiques qui ont présidé à son agencement.

Il n'est plus ici question de beauté ou de laideur mais de confort et d'inconfort visuel.

Finalement, des **principes directeurs** tous simples suffiront souvent pour guider une stratégie volontaire de gestion des paysages, tels :

- respecter l'**échelle du paysage**,
- aller dans le sens du naturel par accentuation des **critères de dominance**,
- affirmer l'identité et la cohérence des différentes **ambiances paysagères**,
- respecter une **diversité maîtrisée**,
- exalter l'**esprit du lieu**.

La valorisation paysagère de la forêt

Ces principes sont parfaitement applicables en matière forestière. Sachant que la forêt constitue une composante essentielle de nos paysages, qu'elle peut valoriser comme desservir par un poids visuel exagéré ou par des masses ou des formes

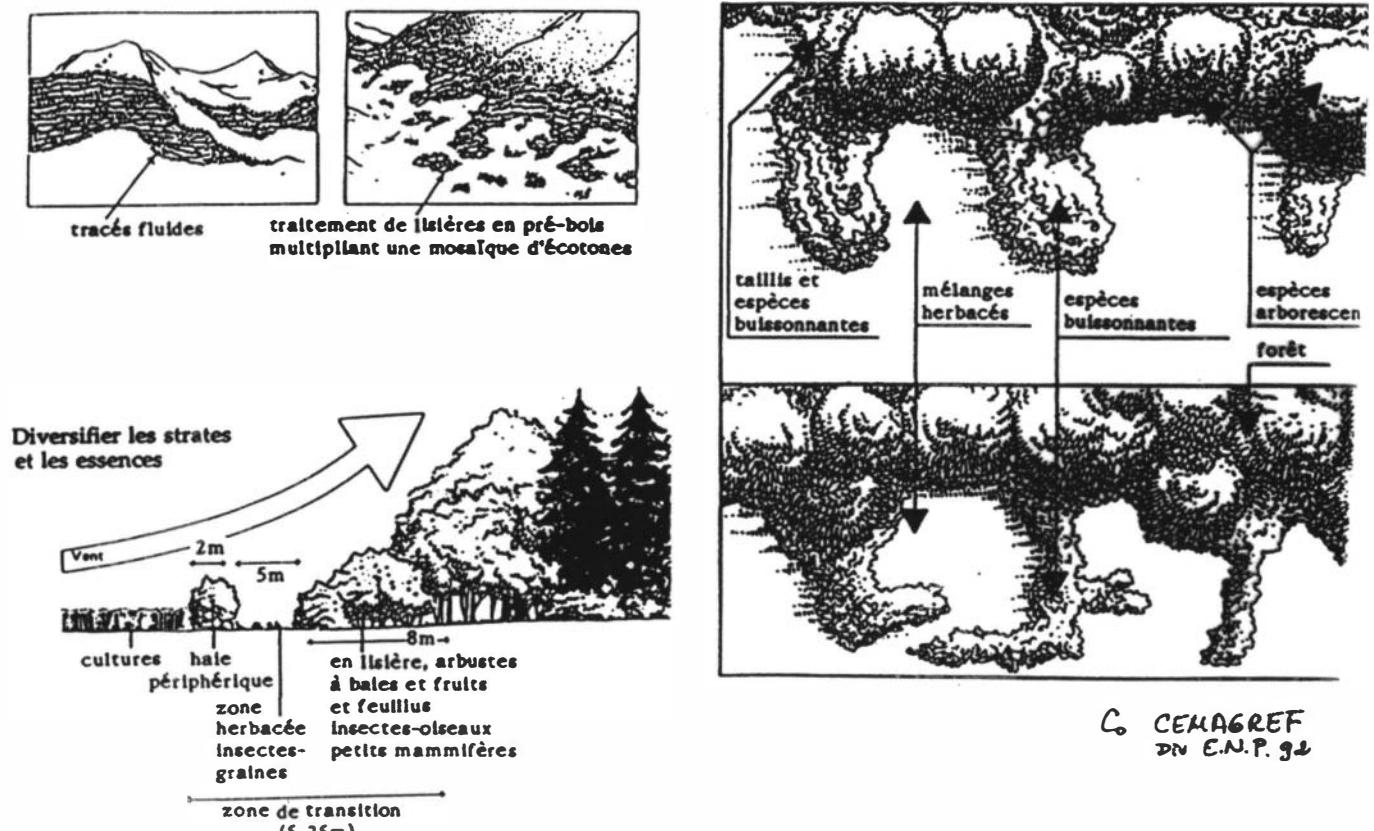


Fig. 7 : Le traitement des lisières

Source CEMAGREF - Division Environnement naturel et paysage, 93

inadaptées.

L'étude paysagère de cette forêt doit être faite à deux niveaux :

- telle qu'elle est perçue de l'extérieur et pour cela il faut au préalable repérer des points de vision préférentielle à partir desquels seront situés les secteurs justifiant des gestes de valorisation paysagère. Ces actions concernent les dimensions et les formes du massif, l'insertion d'ouvertures linéaires, les rapports entre masses d'essences différentes, le tracé des lisières, ...

- telle qu'elle est vécue quand on la traverse. Il faut alors multiplier les aventures et les sensations au niveau de la parcelle, affirmer l'identité de chaque forêt, atténuer les effets négatifs de coupes et de chantiers...

Ces gestes paysagers ne remettront pas en cause des objectifs de protection ou de production et ne découleront pas de normes ou de catalogues mais seront induits par l'étude du milieu.

B.F., M.-F.D.